LES FÊTES DE DAX
3, 4 et 5 Juin 1933

5e année - N° 52
Nouvelle série
LE NUMERO : 25 CENTIMES
27 Mai 1933

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional

Bi-centenaire de Borda et Bi-millénaire de la Station Thermale

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) Téléph. 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec, Bayonne - Téléph. 12.20
Chèques Postaux Bordeaux n° 197.10

BUREAUX A :
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

Les Landes illustrées (Dax)

LE numéro exceptionnel que « Les Landes illustrées » ont consacré à la ville de Dax vient de paraître. Nos abonnés le recevront en même temps que « Les Landes » de ce jour. Une vieille expérience professionnelle de plus d'un demi-siècle me donnera, je crois, aux yeux des lecteurs, une autorité suffisante pour affirmer que ce beau fascicule constitue un chef-d'œuvre typographique. Il aurait été plus parfait encore si une injuste et sournoise querelle, qui nous a privés d'une partie des ressources sur lesquelles nous avions le droit de compter, ne nous avait été cherchée au sujet de cette publication pourtant si complètement désintéressée et que nous avions conçue dans l'unique dessein de servir les intérêts de Dax et la propagande dacquoise.

Aussi bien, ce numéro exceptionnel nous justifie hautement. Aux annonciers de savoir de quel côté on les a servis ou bernés !... Il me suffira de le répéter avec force : Le « Dax » des « Landes illustrées » fait honneur au goût parfait et au désintéressement des Etablissements Madim...

Ce n'est pas uniquement à cause de son admirable caractère technique que les lecteurs de notre journal tiendront à conserver précieusement ce fascicule dans leur bibliothèque. Nous avons la fierté de penser que nous y avons réuni le meilleur des forces intellectuelles et scientifiques de la vieille cité des Eaux-Chaudes.

Et, d'abord, on verra que ce n'est pas en vain que nous avions fait appel en premier lieu au sénateur-maire de Dax, M. Eugène Milliès-Lacroix. La lettre qu'il a bien voulu nous adresser répond entièrement à notre attente. Il ne s'attarde pas à de vaines querelles dont l'intérêt est périmé. Une grave préoccupation nous unit : il faut lutter de toute notre énergie contre la crise économique qui nous étreint et, d'un cœur unanime, travailler à la défense et au développement des intérêts communs. Ce programme nous l'avons exposé trop souvent à nos lecteurs depuis cinq ans pour que nous ayons besoin de le reprendre aujourd'hui. Il est le nôtre comme il est le leur.

Il appartenait, on le conçoit, à M. Ferdinand Puyau, le très respecté président de la société de Borda, d'évoquer la noble et émouvante mémoire du Chevalier de Borda et de rappeler l'incessante activité de la Société littéraire et scientifique qui en porte le nom avec tant de dignité. Son article, si modeste et si succinct qu'il soit, suffira à donner une idée de la physionomie intellectuelle de Dax. Aussi bien, notre excellent et savant ami M. Louis Dufourcet, vice-président de la Société de Borda, fils d'un des meilleurs historiens dacquois, historien lui-même ainsi que le montre la monumentale « Histoire de Dax » dont il poursuit la publication avec tant de ferveur, devait, en quelques pages trop courtes, résumer deux mille ans d'une vie civique qui a connu toutes les vicissitudes des siècles tourmentés que la Gascogne a traversés. Ces pages, on les lira. Nous aurions voulu qu'elles fussent mises entre les mains de tous les élèves de nos écoles. Notre vœu n'a pas été réalisé. Souhaitons qu'une occasion prochaine se retrouve de donner aux jeunes Dacquois une idée aussi précise et aussi complète que possible de tout ce que contient leur ville natale en richesses morales et en richesses naturelles. Ils y trouveront de nouvelles raisons de l'entourer de leur respect et de leur filiale fidélité.

Deux magistrales études nous donnent sur les richesses thermales de Dax, — le premier et le plus important de ses biens naturels — les notions que chaque Dacquois doit avoir. La première de ces études est due au Dr André Barrau, ancien interne des Hôpitaux de Bordeaux, membre titulaire de la Société d'hydrologie médicale de Paris. Elle est intitulée ; « Les Richesses thermales de Dax. » La seconde est intitulée : « Le Traitement des Rhumatismes. » Elle est due au Dr Robert Sicard, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris. On reconnaîtra sans peine que ces deux éminents praticiens étaient parfaitement qualifiés pour donner à nos lecteurs une vue d'ensemble très complète et sur nos richesses thermales naturelles et sur leurs bienfaits. Ces deux études mériteront de rester comme deux parfaits modèles de clarté scientifique.

Que dire de notre aimable et spirituelle collaboratrice, Mlle Suzanne Castets, vice-présidente des « Amitiés landaises ? » Mais nos lecteurs ne savent-ils pas mieux encore que nous le charme profond de cette exquise Landaise qui est l'animatrice de toutes les manifestations de notre activité intellectuelle et artistique ? Elle est représentée dans notre numéro spécial par deux brillants articles, « Le Marché à Dax » et « Le Séjour à Dax. » Ils donneront à nos lecteurs un tableau aussi fidèle que pittoresque de nos vieilles rues, de nos vieilles places et des vieilles habitudes dacquoises.

La question du « Tourisme » ne pouvait être négligée. N'est-il pas une de nos industries les plus intéressantes ? et ne réclame-t-il pas toute notre sollicitude ? Notre éminent collaborateur et ami, M. Alfred de Gardilanne, président des Essi des Landes, connaît mieux que quiconque tous les problèmes qu'il comporte. Nous lui exprimons notre vive gratitude d'avoir bien voulu écrire l'article qu'on lira dans notre numéro spécial.

Il nous reste à parler de deux jeunes et aimables collaboratrices : A Mlle Madeleine Ferry, archiviste paléographe, nous devons une étude de tout à fait remarquable, et sans doute la meilleure qui ait été écrite jusqu'à présent, sur le célèbre portail gothique de la Cathédrale de Dax. Mlle Andrée Giger-Magnus, élève distinguée du cours préparatoire à l'Ecole Normale Supérieure, a bien voulu nous rappeler, dans son touchant article, ses souvenirs d'élève du Collège des Jeunes Filles de Dax, qui est devenu, sous la direction éminente de sa tante, Mlle Amélie Magnus, l'un des principaux établissements secondaires pour les jeunes filles que nous possédions en France. Ce collège, qui fait la fierté à juste titre de la ville de Dax, et qui est la plus représentative de nos institutions universitaires ne pouvait manquer de prendre place dans une publication comme la nôtre, où nous avons tenu à donner une image aussi exacte et aussi complète que possible de la vieille Cité des Eaux-Chaudes.

Tous nos lecteurs assurément comptaient sur l'article que notre ami Jean Prunetti nous avait promis !... Il ne nous est parvenu qu'après le tirage. Mais ils ne seront pas privés du plaisir de le lire. Ils le trouveront ici dans « Les Landes » de ce jour. De même, nous donnerons dans un prochain numéro des « Landes » le bel article que nous recevons trop tard, hélas ! de notre ami Henri Farbos : « A quand l'Aérodrome de Dax », ainsi que l'article de M. Henri Lartigau sur l'Union Sportive dacquoise.

Et maintenant, après l'effort que nous avons accompli à nos risques et périls dans l'intérêt de Dax, sans autre espoir de récompense que de remplir notre devoir envers elle, il nous reste à attendre en toute sérénité d'esprit, le verdict de nos lecteurs.

MATHIAS MORHARDT

Mlle Magdelaine Coyola

Aucun deuil plus imprévu et plus poignant ne pouvait nous frapper. Mlle Magdelaine Coyola est morte mardi soir. Elle venait de rentrer dans sa famille à Capbreton après un long séjour dans une clinique de Bordeaux où on s'efforçait anxieusement de protéger ses yeux contre la menace de la cécité imminente. Elle paraissait mieux. Les nouvelles qu'on nous donnait semblaient plus favorables. Puis soudain, mardi soir, son état s'aggravait. En quelques minutes, le drame de cette jeune existence était accompli. Il ne nous restait plus qu'à mêler notre peine infinie à l'inconsolable douleur des siens.

Bien qu'elle n'eût pas écrit dans notre journal, Mlle Magdelaine Coyola avait été notre première collaboratrice. Ses conseils ni ses encouragements ne nous avaient manqué. Et elle fut constamment présente dans les moments cruels qui nous étaient réservés. Nous devons ce témoignage à sa chère mémoire : c'est grâce à elle que nous n'avons jamais complètement désespéré.

Elle aimait l'action que nous avions entreprise. Elle aimait s'entretenir avec nous des innombrables problèmes qui occupent à l'heure présente l'esprit et la curiosité des hommes. Quelle aide précieuse elle eût apportée à leurs recherches si ses pauvres yeux malades ne lui avaient interdit la lecture ! Longtemps, elle avait supporté, le martyre qu'ils lui imposaient. C'est avec elle, on s'en souvient que nous fondions, il y a quelques années, la première Société des Conférences de Capbreton-Hossegor, qui fut la forme première de ces « Amitiés landaises » devenues aujourd'hui une des plus intéressantes institutions de notre région gasconne. On lui doit l'organisation de toutes ces manifestations. Avec quelle bonne grâce ne recevait-elle pas nos conférenciers ! Les plus illustres d'entre eux, Mme Dussane, Mme Marie Gasquet, Tristan Derême, Fernand Laudet en ont tous conservé le souvenir, Tous lui rendront hommage.

Hélas ! la lutte que menait Mlle Magdelaine Coyola pour la conservation de la vue, devait bientôt la contraindre à renoncer à cette activité charmante, qui lui plaisait et où elle excellait. Mais elle ne s'en intéressa pas moins à notre journal, qu'elle suivait assidûment, et elle put même, plusieurs fois, venir s'asseoir aux tables fraternelles des « Amitiés landaises, » à la création desquelles elle avait assisté.

La lutte pour la vue !... Notre infortunée jeune amie en aura connu toutes les affres. Elle voulait voir ! Elle aimait trop l'admirable spectacle de la nature pour consentir à rester à jamais enfermée dans l'amère prison de l'aveugle. Elle a sacrifié sa vie dans l'espoir de sauver ses yeux. Et cela même ne lui a pas été donné !

Il n'est pas de destin plus tragique. Quelle consolation pouvons-nous apporter à sa famille désolée ? Qu'elle croie du moins à notre profonde affliction.

MATHIAS MORHARDT

Propos d'un landais

QUELQU'UN qui feuilletait, d'un doigt distrait et maculé, le « Programme Officiel des Fêtes de Dax », formula, devant moi, cette trop facile boutade :

— Caramba ! Les Espagnols occupent ici, durant ces fêtes, une bien grande place !...

Sur le champ, je ne trouvai rien à répondre à cela qui paraissait en effet évident. Qu'eussiez-vous dit à ma place, je vous le demande ?

Mais tout soudain, je suis pris de la grande peur des bien pensants. Par « Espagnols », le lecteur du « Programme Officiel, » aux noirs dessins entendait, sans nul doute, désigner les légions de matadors, de picadors, de toréadors, tous gens distingués et alertes qui n'ont pas encore renoncé aux pantalons en or et qui, tels les gladiateurs dont il est parlé, descendront dans l'arène, les reins cambrés et la culotte sèche...

Au surplus, un peu d'Espagne était nécessaire pour célébrer ce bi-millénaire. Je n'ai pas à faire ici l'histoire de la Rome impériale qui, dans son développement, se heurtait à Carthage. Mais il faut retenir, à l'excuse des matadors, que ces deux forces se disputaient — rien n'est nouveau sous le soleil — la Méditerranée italo-française. Pour atteindre Rome, la rusée Carthage s'était emparée de l'Espagne, dessinant, ainsi, un vaste mouvement tournant. Elle y installa une base maritime et militaire. Voilà pourquoi, dès les premiers cris de guerre, quelques uns songèrent à l'Espagne. C'étaient des malins !

Ils revinrent en Gaule, après l'armistice (comme on disait déjà alors) et se firent « objecteurs de conscience » : un bien vilain métier !

P.E.L.

A propos de la Mairie de St-Esprit
(1791-1792)

L'Académie gascoune de Bayonne a tenu son dernier capitou dans le local de l'Inscription maritime qu'on démolit en ce moment et qui fut la mairie de Saint-Esprit, alors que cette commune dépendait du département des Landes.

Cependant, cette construction relativement récente, n'a pas toujours abrité le Conseil municipal de Saint-Esprit ; et c'est précisément, en cherchant l'emplacement de la Mairie antérieure, que les vieux registres de la Bibliothèque de Bayonne nous ont livré cette plaisante histoire que nous aurions pu intituler : « Un aïeul de Topaze ». Voici les faits :

Le 31 juillet 1791, le « Conseil général » de la commune « du Saint-Esprit » se réunit, à la demande du procureur Cassolet, et, vu la nécessité d'avoir une maison commune, il fut décidé que l'on achèterait le local dans lequel se tenaient les réunions, local appartenant au « ci-devant chapitre de ce lieu ».

On chargea donc de l'acquisition le sieur Larrieu, lequel devait se rendre à Dax pour affaires personnelles.

PIERRE DANGLADE

(Suite en 2me page)

A NOS LECTEURS

A partir du 3 juin prochain, le prix du numéro du journal « Les Landes » sera porté à 50 centimes.

Chaque numéro sera illustré.

Nous nous réservons au surplus, de faire paraître un numéro exceptionnel des « Landes illustrées » chaque fois que les circonstances l'exigeront.

L'Exposition des Artistes landais

DES INCIDENTS QUI EN ONT MARQUE L'ORGANISATION

La Société des Artistes landais organise, du mois de mai au mois de septembre, trois expositions : la première à Dax, la suivante à Mont-de-Marsan, la troisième à Hossegor.

La multiplicité de ces manifestations honore d'autant plus nos artistes que le public n'apprécie pas toujours comme il convient l'œuvre de ceux dont il ne partage pas le goût.

Au cours d'une réception à Paris, chez un sculpteur de grand talent qui avait pour habitude de réunir fréquemment de nombreux artistes : littérateurs, poètes, musiciens, sculpteurs, peintres, architectes même, la maîtresse de maison pria l'un des invités de bien vouloir interpréter au piano quelques unes des compositions dont il était l'auteur. Le compositeur répondit avec beaucoup de bonne grâce à cette invitation. Quand l'audition fut terminée et que les applaudissement unanimes furent apaisés, quelle ne fut pas notre stupéfaction d'entendre l'un des auditeurs, qui avait le plus frénétiquement applaudi, dire avec une sincère naïveté : « Ah ! et si maintenant nous faisions un peu de musique ? »

Je vous laisse à penser la confusion de la maîtresse de maison, le musicien était : Erik Satie !

Tous les spectateurs de cette scène comprirent qu'affronter le public, surtout pour un artiste ayant une grande personnalité, n'est pas toujours source de joie ou de satisfaction d'amour propre.

Ils en méritent d'autant plus le concours de chacun et c'est une des raisons pour lesquelles je ne me fis pas prier quand on me chargea d'organiser l'exposition de Dax.

En lisant le journal « Les Landes », j'appris un jour que j'étais promu à la dignité de Commissaire général.

Tout d'abord, je ne prêtai pas attention à cette nouvelle, mais, tel le mot qui vous poursuit dans le train à la cadence du choc des roues sur les rails, ce titre prestigieux : Commissaire général, martelait mon esprit à une cadence sans cesse accélérée.

Commissaire général ! Avec un pareil titre, on se sent un peu le cousin de Monsieur Chiappe et on se sent pleinement rassuré pour l'avenir en pensant qu'une légère translation pourrait faire de vous, « au grand soir » un Commissaire du peuple.

Dépruneaux à Mont-de-Marsan et Maurice à Hossegor étaient élevés à la même dignité. Nous fûmes parfaitement d'accord tous les trois pour soumettre à notre aimable présidente, Suzanne Labatut, un projet de modification aux statuts, prévoyant que chaque Commissaire général aurait droit au port d'un magnifique uniforme qui devait, dans notre esprit, tenir à la fois de celui de Commissaire aux Armées, de Général de l'Empire, d'Académicien et, à la rigueur, d'Ambassadeur. Malheureusement, nous avions eu la triste idée de prévoir le port d'un sabre ce qui nous fit passer aux yeux de Laurent Peirolo, notre dévoué Secrétaire général, pour des êtres dangereux, et ce qui avait le tort de porter un coup trop rude à notre caisse dont le montant s'élevait, à ce moment, à la somme de 47 francs 50.

Nous dûmes donc renoncer à notre beau projet, mais cependant la nonchalance heureuse permise à un simple organisateur ne l'était plus à un Commissaire général.

Les responsabilités s'amplifiaient à l'échelle de cette haute dignité.

J'allai trouver M. Ras, directeur de l'Atrium, pour lui rappeler qu'il avait obligeamment mis à notre disposition la galerie du premier étage. Je ne trouvai pas auprès du sympathique directeur l'accueil si cordial qu'il nous avait réservé au cours de nos premières entrevues.

Intrigué, je finis par lui demander la raison de sa froideur et M. Ras me répondit :

« En effet, je ne suis pas content. Quand vous êtes venu me demander de mettre à votre disposition les salons de l'Atrium vous ne m'aviez pas prévenu que l'Empereur Auguste et sa fille Julie, entourés de nombreux vélites, de centurions et de légionnaires, marchaient sur Dax. Il ne m'est pas possible de garantir vos œuvres d'art contre les troupes romaines.

JEAN PRUNETTI

(Suite en 2me page)

L'œuvre de J.-B. Grateloup

Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelques semaines, « Les Landes » ont décidé de réunir, dans un volume luxueusement imprimé sur les presses des Etablissements Madim, l'œuvre complet de l'illustre graveur dacquois J.-B. Grateloup, dont la famille compte encore quelques représentants parmi nous, et dont le souvenir est pieusement conservé dans plusieurs de nos vieilles demeures landaises.

J.-B. Grateloup, comme on sait, n'a exécuté, au cours de sa très longue existence, que neuf planches qui sont neuf merveilleux chefs-d'œuvre, aujourd'hui absolument introuvables. C'est ces neuf planches que les Etablissements Madim reproduiront avec une exactitude rigoureuse et selon les procédés techniques les plus perfectionnés. Des photographies en ont été prises par nos soins sur l'album unique que possède le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris. Une dizième planche représentera la couverture de cet album qui est un beau spécimen de reliure du début du 19e siècle. On y joindra la reproduction de quelques unes des miniatures exécutées par le grand artiste dacquois.

Ce splendide ouvrage sera, au surplus, enrichi d'une série d'études dues à des érudits et à des critiques autorisés. Nous en donnerons ultérieurement la liste détaillée avec le titre des études qu'ils auront été chargés d'écrire pour nous.

« L'œuvre de J.-B. Grateloup » que vont éditer « Les Landes » constituera une publication hors de pair où s'affirmera, une fois de plus, le goût parfait et l'admirable technique typographique des Etablissements Madim. Aussi tous les Landais cultivés tiendront-ils à s'en assurer un exemplaire.

Le tirage sera strictement limité. Chaque exemplaire sera numéroté et signé par l'éditeur. Les exemplaires de grand luxe seront imprimés au nom du souscripteur.

Le tirage comprendra :

200 ex. sur beau papier à 35 fr. l'ex.

50 ex. sur papier de grand luxe avec double tirage des planches à 100 fr. l'ex.

On est prié d'envoyer d'urgence son bulletin de souscription à M. Mathias Morhardt, rédacteur en chef des « Landes », Chalet Yayi, Avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

La souscription sera close dans un très bref délai.



Les Landes il y a 130 ans

Bains de Tercis

Avis aux citoyens.

Les Bains de Tercis, dont les propriétés sont connues, sont situés dans une position agréable, à une lieue de Dax ; ils viennent d'éprouver des améliorations qui doivent ajouter à leur juste célébrité et y attirer un plus grand nombre de malades.

Les citoyens Laborde et Cazaux, entrepreneurs actuels de cet établissement, viennent, en se conformant à l'avis de plusieurs médecins, d'établir une douche, un bain de boue et un bain d'eaux thermales. La douche est faite sur le modele de celles de Cauteretz et de plusieurs autres bains de France et des états voisins. Nous développerons dans un second avis tous les avantages de la douche qui, suivant la méthode nouvelle, porte uniquement sur l'affection locale.

Nous parlerons aussi des avantages réels et positifs de la boue thermale sur les bains. Aujourd'hui nous nous bornerons à annoncer que l'établissement de Tercis contient un grand bain ou bain commun, deux bains particuliers, un bain de boue et la douche ; que la chaleur est graduée selon les besoins du malade d'après le thermomètre de Réaumur et de Farenheit placé dans les chambres des bains.

Les entrepreneurs fourniront aux malades des logements commodes, avec tout ce qui sera nécessaire à leur nourriture. Ils ne négligeront aucun moyen pour leur procurer ce qui pourra leur être agréable et contribuer au rétablissement de leur santé.

11 floréal an 9.

Communiqué par L.

L'Exposition des Beaux-Arts de Dax

L'Exposition des Beaux-Arts de Dax continue d'attirer de nombreux amateurs dans la galerie du premier étage de l'Atrium de Dax. L'arrangement, qui fait grand honneur au commissaire général, M. Jean Prunetti, et à ses collaborateurs, les membres de la commission de placement, est unanimement approuvé.

Le catalogue, imprimé par les Etablissements Madim avec un goût parfait, est en vente au prix de 2 frs. L'entrée de l'Exposition est d'ailleurs gratuite.

On trouve à l'Atrium tous les renseignements nécessaires sur celles des œuvres exposées que les amateurs peuvent acquérir. Plusieurs d'entre elles, à peine mises sous les yeux du public ont trouvé des collectionneurs qui se sont empressés de se les faire réserver.

Rappelons que l'Exposition des Beaux-Arts de Dax n'est plus ouverte que pour quelques jours. Les retardataires devront se hâter.

Les grands journaux régionaux n'ont pas manqué de signaler l'importance de cette manifestation artistique. La « Petite Gironde » de mardi notamment a consacré à cette exposition un long article de notre rédacteur en chef, M. Mathias Morhardt, qui est, comme on sait, un de nos critiques d'art les plus avertis. On lira avec intérêt ses notices si judicieuses sur les statuaires Charles Despiau, Robert Wlérick, Lucien Danglade, Ed. Cazaux, Robert Félix et Mme Yvonne Causse-Duval. Les peintres, Mlle Suzanne Labatut, Mme Nony-Politzer, M. Roland Oudot, M. Laurent Peirolo, Mme Germaine Tison, M. P. E. Lamaison, M. Jean Hanf, etc. ont également donné lieu à de pénétrantes analyses.

Comment s'étonner de l'indiscrétion d'un journal qui porte comme titre « L'Indiscret » ? Mais peut-être l'indiscrétion de « L'Indiscret » dépasse-t-elle la mesure ? En triturant avec la plus insigne malveillance les éloges que notre rédacteur en chef, M. Mathias Morhardt, a décernés, dans « La Petite Gironde », aux tableaux que M. Laurent Peirolo a envoyés à l'Exposition des Artistes landais de Dax, il est parvenu à les dénaturer complètement. C'est un mauvais procédé qui désoblige à la fois l'auteur de l'article et l'artiste qui en est l'objet. Et il y a un véritable abus à citer des phrases qu'on a préalablement détournées de leur sens.

L'auteur de cette détestable diatribe nous permettra de lui dire que les règles de notre noble profession de journalistes n'autorisent pas de tels procédés. Et il nous permettra, en outre, de lui rappeler le précepte évangélique qu'il paraît avoir oublié : « Le méchant fait une œuvre qui le trompe. »

LISEZ « LES LANDES » JOURNAL DE LA VIE LANDAISE

L'Exposition des Artistes landais

(Suite de la 1re page)

— Tous les envahisseurs ne sont pas ou pilleurs ou iconoclastes, répondis-je à M. Ras. Rappelez-vous Démétrius, de Phalères, assiégeant la ville de Rhodes et trouvant le grand peintre Protogènes qui continuait de travailler dans son atelier, cependant que les troupes du Roi de Macédoine envahissaient les faubourgs. Démétrius, surpris de ce sang-froid, dit à l'artiste :

— Ne craignez-vous donc pas les insultes de mes troupes ?

— Nullement, répondit le peintre. Je sais que vous faites la guerre aux Rhodiens, mais non pas aux Beaux-Arts.

Et Démétrius donna une garde à Protogènes et ne cessa jamais de le protéger.

— D'ailleurs, ajoutais-je, je crois que Mécène accompagne Auguste, ce qui est d'un très bon augure pour nous.

— Ah ! si Mécène doit venir, tout ira bien, dit M. Ras, mais je voudrais en avoir la certitude.

Qu'à cela ne tienne, je cours aux renseignements.

Je me dirigeais vers le Syndicat d'Initiative, quand je rencontrai Marcel Lassalle soutenu par ses deux fidèles lieutenants Jacques Milliès-Lacroix et Alfred Sanguinet. Marcel Lassalle sanglotait. Comme je m'inquiétais d'un tel chagrin, l'actif Commissaire général des fêtes de Borda et du Bi-Millénaire me dit :

— Nous avions organisé, pour le dernier jour des fêtes du Bi-Millénaire, d'accord avec Auguste, un spectacle magnifique. L'Empereur nous apportait les plus belles parmi les murènes de ses viviers, et il avait soin de les laisser jeûner durant tout son voyage. Nous devions les glisser subrepticement dans la Fontaine-Chaude, et, dans une apothéose inoubliable, nous devions leur jeter les esclaves de l'Empereur. Sous le manteau, nous avions répandu la nouvelle, et déjà une recette magnifique nous était assurée, les plus belles patriciennes tarbelliennes ayant retenu les meilleures places à coups de grands sesterces. Malheureusement, la « Trompette tarbellienne » a eu vent de nos projets et les a divulgués au public.

Aussitôt, de tous côtés, sont venues des protestations. Devant le Syndicat d'Initiative se sont réunis, décidés à nous lapider, de nombreux manifestants, parmi lesquels nous avons reconnu : Le représentant de la « Trompette tarbellienne », celui de la « Tablette du Capitole », Mathias Morhardt et Henriette Weill tenant chacun par un bout une banderolle sur laquelle était écrit : « Ligue des Droit de l'Homme » ; le premier adjoint au Maire au nom des Immortels Principes de 89 ; Aurélie, la marchande de poissons, qui affirmait avoir entendu un paysan dire : « Ne tournerey pas meu mingna pechs ». Seul un encouragement nous était venu de la Société protectrice des Animaux, sous la forme d'un télégramme ainsi conçu : « Bravo ! Enfin ! ». Et Marcel Lassalle ajouta :

— Ce qui me navre le plus, c'est que je me proposais de faire consacrer une partie de cette recette à l'achat d'œuvres d'art exposées aux Artistes landais.

Jacques Milliès-Lacroix et Alfred Sanguinet parvinrent cependant à le consoler en lui affirmant que la recette serait suffisante pour lui permettre de réaliser une si heureuse idée.

Quant aux esclaves, ils seraient vendus au profit de la caisse du Comité. Je n'en entendis pas plus avant, car je courus, tel le soldat de Marathon, chez Suzanne Labatut à qui je fis part de cette dernière nouvelle, en lui rappelant qu'en qualité de Commissaire général, j'avais le devoir de prendre les mesures qui me semblaient les plus sages.

Je me souvenais, en effet, que pour mieux représenter l'expression de souffrance de Prométhée attaché sur le Caucase, et dont un vautour dévorait les entrailles, Parrhasius, peintre d'Ephèse, tortura de sa main un malheureux esclave qui posait comme modèle du supplicié, et le fit expirer dans les plus horribles tourments.

Après un long plaidoyer auprès de notre présidente, l'engagement suivant fut redigé :

— Pour témoigner de notre dévouement, à la Ville de Dax,

— Tout à fait exceptionnellement

— Refrénant nos élans artistiques, ataviques, pourtant générateurs de chefs-d'œuvres

— Nous nous engageons à ne pas jouer avec les esclaves d'Auguste et même, à ne pas leur arracher le foie.

Je réussis à obtenir, sous cet engagement, la signature de chacun des exposants. Alors, mais alors seulement, pleinement rassuré, j'allai, suivi des sympathiques collaborateurs, préparer la cimaise.

JEAN PRUNETTI

Les Fêtes de Dax

LA VILLE ROMAINE

La construction de la Ville romaine autour de la place de la Fontaine-Chaude a mis, comme on le conçoit bien, toute la population dacquoise en effervescence. C'est le grand événement du jour. La construction en est déjà très avancée. Elle dépassera de beaucoup les prévisions qu'on avait pu faire à son sujet. Et nous nous réjouissons du succès qu'elle ne manquera pas d'obtenir soit auprès de la population dacquoise soit auprès des étrangers, qui ne manqueront pas d'accourir en foule.

M. Jean Prunetti en résume comme suit l'itinéraire :

« En partant de la rue du Taureau à la place Thiers, nous aurons d'abord, la porte Julia, encastrée dans les remparts, dont l'appareillage est exactement la reconstitution des anciens remparts de Dax.

« En continuant sur la gauche on trouvera le grand aqueduc, puis le Musée qui comprendra une porte d'entrée avec des bas-reliefs du sculpteur Danglade ; à l'intérieur une piscine en marbre de Perchicot avec l'eau de la Fontaine-Chaude qui arrivera par un griffon (tête de lion de Danglade). Dans le fond, un grand panneau de marbre (mosaïques de Cristofoli).

« A l'entrée du Musée, sur le sol, une mosaïque de 5 mètres carrés exécutée aussi par Cristofoli, et représentant également le « Cave Canem » de Pompei.

« Tous les objets intéressants du Musée de Borda seront transportés dans le musée romain.

« A la suite, deux villas romaines. Puis, dans la rue de la Fontaine-Chaude, des boutiques romaines, suivies par le péristyle dit d'Auguste orné de fresques pour lesquelles Mlle Suzanne Labatut, présidente de la Société des Artistes landais, a apporté sa précieuse collaboration et au centre duquel se dressera, au milieu d'un jardin pompéien, la statue monumentale d'Auguste que M. Eugène Milliès-Lacroix a acquise au Musée du Louvre.

« Le péristyle est séparé du quartier romain par la grande porte Aurélie, composée de trois colonnes monumentales corinthiennes.

« Sur le côté de la rue Cazade, le Grand Arc, des devantures de boutiques et l'entrée d'un triple aqueduc romain, des façades de maisons particulières et le Temple Balency, avec la reconstitution exacte des couleurs qui décoraient le monument de l'époque.

« Un soubassement, dont la composition essentielle a été empruntée à l'un des palais de Caligula, sera surmonté de l'escalier accédant à l'une des parties du Palais de Cora.

« Ensuite, deux villas romaines, un péristyle ionique ceinturant le Café de Bordeaux et fermant la rue des Pénitents.

« Du Café de Bordeaux à la place Thiers, le grand mur des affiches, conforme à celui qui existait à Pompéi composé de pilastres corinthiens, surmonté de frontons alternativement circulaires et cintrés.

« Tout cela sera animé par des commerçants placés sous les arcades de l'aqueduc et dans les villas, et éclairé d'une façon très originale. »

Le dimanche 4 juin, ce sera le tableau vivant et familier des jours ordinaires d'« Aquæ Tarbellicæ ». On en étudiera les monuments, on y fera des emplettes aux boutiques d'exposition, on en remportera des souvenirs.

Le lundi 5, ce sera l'animation bruyante d'une journée de fête ; car dans l'après-midi, le grand cortège de l'empereur Auguste et de sa fille Julie pénètrera dans l'enceinte du quartier pour offrir ses hommages aux sources chaudes qui guérissent.

A partir de ce moment, les attractions se succéderont presque sans arrêt, revêtant toutes un caractère historique : chants de circonstance, danses gréco-romaine, athlètes, gladiateurs, pas rythmés celtibériens, simulacres de combat des Tarbelles, etc....

Le soir, la fête reprendra, pour se terminer dans les féeries lumineuses et l'embrasement de la Fontaine-Chaude.

Pendant les journées du 4 et du 5 juin, la circulation des véhicules sera naturellement interdite dans le quartier de la Fontaine-Chaude.

Le comité des fêtes est autorisé à percevoir des droits d'entrée sur l'emplacement de la fête, sous condition expresse que les habitants des place et rue Fontaine-Chaude se trouvant dans l'enceinte, seront munis de cartes permanentes d'accès.

A ce sujet, chaque commerçant se procurera, auprès du comité, le nombre de cartes permanentes qu'il jugera nécessaires pour lui et sa famille.

Toutefois, pour faciliter l'approvisionnement du quartier et l'accès de la Fontaine-Chaude, l'entrée sera entièrement libre pour tous les piétons, depuis la clôture du specticle de la veille jusqu'à 9 heures du matin chaque jour, c'est-à-dire le dimanche et le lundi.

LA MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE

Au cours des fêtes, la musique des Equipages de la flotte de Toulon, on le sait, donnera, aux Arènes un magnifique concert.

La musique des équipages, fondée en 1851, jouit, d'une réputation universelle. Les exécutants qui sont, en général, premier prix du Conservatoire, sont recrutés au concours. Cette artistique phalange n'est pas seulement un remarquable orchestre militaire, elle constitue aussi une véritable école qui forme et instruit les futurs éléments des musiques de l'escadre.

Les succès qu'elle a obtenus sont nombreux. La Compagnie française du Gramophone a enregistré plusieurs de ses interprétations. Ses concerts de Toulon sont régulièrement diffusés.

Son chef actuel est M. Paul Goguillot, qui sort du Conservatoire avec un premier prix d'harmonie et lauréat de contrepoint et fugue.

Voici le magnifique programme du concert que la musique des Equipages de la Flotte donnera dimanche soir aux Arènes :

1. « Les Maîtres Chanteurs », ouverture (Wagner) ; 2. « Toccata et fugue en ré mineur » (J.-S. Bach) ; 3. « L'attaque du Moulin », suite symphonique (Bruneau). Solistes : MM. Gérard, clarinette ; Leveau, cor ; Wattignies, bugle ; 4. « Les Elfes » poème symphonique (P. Goguillot). Solistes : MM. Gérard, clarinette ; Wattignies, bugle ; 5. « Capricio espagnol » (Rimsky Korsakow). Solistes : MM. Rambaldi, hautbois ; Gérard, clarinette ; Servelo, flûte ; 6. « Les Deux Pigeons », ballet (Messager).

LA FETE NAUTIQUE

Comme on le sait, des jeux nautiques seront célébrés sur l'Adour, avec le concours de l'Union Sportive Dacquoise et du Canoë-Club Landes-Béarn dimanche prochain, jour de la Pentecôte à l'occasion des Fêtes de Dax.

En voici le programme détaillé :

8 h. 30. Départ 1re éliminatoires course hydrocycles, trois coureurs.

9 h. 50. Départ course canoës canadiens, deux coureurs pagaies doubles.

10 h. 10. Départ 2e éliminatoires course hydrocycles, trois coureurs.

10 h. 30. Départ course canoës fonds plats, trois coureurs pagaies doubles.

10 h. 50. Départ finale hydrocycles, trois coureurs.

11 h. 10. Départ course canoës à rames, deux bateaux.

11 h. 30. Exhibition d'aquaplane.

11 h. 50. Défilé de toutes les embarcations.

12 heures. Dislocation.

LE BANQUET DU 5 JUIN

Nous rappelons qu'un grand banquet sera offert le lundi 5 juin à midi 30 dans les salons du Splendid au ministre de la marine M. Georges Leygues, ancien président du Conseil, qui a bien voulu accepter la présidence du bicentenaire de la naissance du chevalier de Borda.

Le prix de la carte du banquet est de 50 fr.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la mairie.

LES LANDAIS DE PARIS ET LES FETES DE DAX

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que la Fédération du Sud-Ouest, l'Association landaise et l'Amicale landaise de Paris, ont chargé notre distingué collaborateur et ami M. André Poudenx, avocat à la cour de Paris, de les représenter officiellement aux Fêtes de Dax.

ABONNEZ-VOUS !

Vous contribuerez ainsi au développement industriel, commercial, agricole et touristique des Landes.

Les Landais de Bordeaux

MARIAGE

Le mariage de Mlle Odette Planté, petite fille de l'illustre musicien landais, avec le comte Christophe de Beaumont, a été solennellement célébré mardi en l'église Saint-Seurin de Bordeaux. Une foule très brillante et très nombreuse y assistait. La messe, accompagnée d'un superbe programme musical, exécuté par la Scola Seurina, et au cours de laquelle on a entendu Mlle Noella Cousin, l'admirable violoniste dont Francis Planté a fait sa filleule artistique, a été dite par l'abbé Marladot, curé de Labastide-d'Armagnac.

Les demoiselles d'honneur qui portaient toutes de ravissantes toilettes blanches étaient : Mlle Denise Meyrous, avec M. Raymond Planté ; Mlle Ghislaine de Chantérac avec le comte Claude de Beaumont ; Mlle Madeleine de Saint-Exupéry avec M. Albert Planté ; Mlle Hélyette de Chantérac et le comte François de Beaumont ; Mlle Annie Teyssonneau et M. Gaston Planté.

Après le long défilé à la sacristie qui ne dura pas moins d'une heure, Mme et M. François Planté ont reçu leurs invités dans leur hôtel de la rue Charles-Monselet ou, un thé a réuni les représentants de toute la haute société bordelaise.

« Les Landes » prient le jeune ménage de recevoir leurs félicitations et leurs vœux les meilleurs.

CONFERENCE DE M. ALBERT NODON

Notre éminent compatriote, M. Albert Nodon, qui vient d'être appelé à diriger le nouvel observatoire maritime de Biarritz, a fait samedi à Bayonne, une très remarquable conférence sur les récentes découvertes qui viennent d'être faites au sujet des radiations solaires et des effets qu'elles produisent dans notre atmosphère terrestre.

Nos lecteurs apprendront avec grand plaisir que nous publierons cette conférence en feuilleton dans nos très prochains numéros.

COLONIES DE VACANCES

L'Association landaise de Bordeaux dont le siège est rue Voltaire, 9, et qui prépare le départ des petits colons pour Capbreton, nous adresse l'appel suivant que nous recommandons à nos lecteurs :

« Les frais d'envoi et de séjour de nos petits Landais au pays natal, se sont considérablement accrus ; la pension au Sanatorium de Capbreton est plus chère. Mais, à aucun prix, cela ne doit nous arrêter. Il faut que notre œuvre subsiste et elle ne le peut que par le concours des membres bienfaiteurs auxquels nous venons faire appel, comptant qu'ils voudront bien, comme les années précédentes, répondre favorablement à notre demande. Nous les en remercions d'avance.

« La liste d'inscription pour les départs d'août et de septembre est ouverte au siège de l'Association : rue Voltaire, 9, à Bordeaux.

« Nous invitons donc les familles Landaises désireuses de faire profiter leurs enfants des bienfaits de cette œuvre, de vouloir bien sans retard, adresser leurs demandes par écrit. »

A propos de la Mairie de St-Esprit

(Suite de la 1re page)

Des jours et des mois passèrent et ce n'est que le 2 février 1792 que le sieur Desclaux, maire, annonça que, à la chaleur des enchères, il s'était rendu acquéreur, mais pour son compte personnel, de la maison commune, pour le prix de 6.051 livres ; mais « comme son intention est toujours de faire le bien commun, soit en sa qualité de citoyen, soit en sa qualité de maire, » et bien que différents particuliers l'aient déjà sollicité en vue de l'achat de la dite maison, « guidé par le mouvement de son cœur ! et désirant toujours être utile au bien général ! il offre au Conseil municipal de lui céder la maison pour 10.000 livres » !

Comment le sieur Desclaux avait-il réussi à se rendre acquéreur de la maison ? Le plus simplement du monde : il partit pour Dax accompagné du procureur de la commune, le sieur Cassolet, le même jour que le sieur Larrieu ; chemin faisant, Cassolet fit remarquer à Larrieu que, puisque Desclaux se rendait aussi à Dax il devait par déférence laisser ce dernier faire les soumissions relatives à l'acquisition de la maison. Larrieu ne put qu'acquiescer, Desclaux avait dès lors le champ libre.

Cependant, le 2 février 1792, la proposition inattendue du maire souleva un beau tapage et M. Larrieu, officier municipal, et Simonet, notable, furent chargés de rédiger une pétition à l'administration du district de Dax, — pétition dans laquelle ils flétrissaient « les actes de déloyauté de leur chef dont la honte rejaillirait sur eux »... « Comment, poursuivaient-ils, pourrions-nous parler de sang-froid, du trafic que le sieur Desclaux, notre maire, entend faire des intérêts de la commune au mépris d'une délibération de la commune par lui souscrite, qui seule rend sa prétention indécente ? »

A partir de ce moment, les pétitions se succèdent. Transcrites sur le registre des délibérations, elles nous laissent voir la lutte sourde qui oppose la municipalité et son maire Desclaux. La signature de ce dernier n'apparait plus que de temps à autre sur le registre, pour finalement disparaître complètement.

Mais les pétitions des conseillers furent sans effet ; et le sieur Desclaux, s'il dut abandonner ses fonctions de maire, put cependant jouir tranquillement de ses droits de propriétaire, conscient d'avoir toujours « voulu le bien commun » avant le sien propre.

PIERRE DANGLADE



Les évènements importants et les autres !

SAMEDI. — Un grand journal de Paris nous entretient des critiques qui saluèrent la parution de la « Grammaire » de l'Académie française. Il paraît que la nouvelle édition contient moins de « bourdes », comme dit M. F. Brunot.

DIMANCHE. — Marlène n'a plus une seule robe à se mettre. Aussi nous revient-elle d'Hollywood en pantalon. Les Vénus blondes allemandes portent culotte... Et Dédé chéri portera des robes. « Je ne souffrirai pas que l'on prenne les Allemands par derrière (disait le Kaiser).

LUNDI. — Les grands journaux de Paris sont tous hostiles à la signature du pacte à quatre proposé par Mussolini. Les grands journaux de province lui sont presque tous favorables. La raison ?... Mais à quoi bon la dire ? Tout le monde l'a compris.

MARDI. — Dans l'« Intransigeant », Gallus demande qu'à l'exemple des Chequers, si chers aux ministres anglais, les ministres français aient eux aussi une résidence pour leur repos hebdomadaire.

Il est vrai que nous avons déjà la Santé.

MERCREDI. — Une nouvelle maladie nous guette et qui dejà ravage le monde c'est : l'aeïsme qui, paraît-il, « nous plonge dans un état voisin de l'hypnose et anesthésie notre volonté » : Anxiété, émotivité, inquiétude. Tout cela que l'on peut sans enrichir le pharmacien du coin, guérir par un peu d'optimisme.

JEUDI. — Avec le plus grand mal on recherche actuellement, aux environs de Paris, le cœur de Mirabeau. Nos historiens savent cependant que Mirabeau battait sa femme, fit jeter sa fille au couvent et son fils dans les cachots de la Bastille. Son cœur ne doit pas être bien gros.

VENDREDI. — « Les Landes » paraîtront avec 48 heures de retard. Doivent-elles s'en excuser ? Elles ont attendu sur « le marbre » pour cavaler botte à botte avec le numéro spécial des « Landes illustrées ». Et pour Dax quelle belle publicité car nous avons des abonnés jusqu'aux Iles sous-le-Vent... et même dans la forêt de Fontainebleau.

Les Landais de Paris

LE 94e ANNIVERSAIRE DE FRANCIS PLANTE

L'Association des prix de piano du Conservatoire a donné à Paris, une matinée de gala au profit de sa caisse de secours et de ses œuvres.

Cette matinée, était destinée à célébrer à la fois le 94e anniversaire du maître Francis Planté, président d'honneur de l'Association, et la 20e année de la fondation de celle-ci. Le programme comportait les noms de Mmes Marguerite Deval, Yvette Guilbert, Edmée Favart, Clara Tambour ; de MM. Victor Boucher, Marcel Vallée, George Chepper, Paul Coline, Henri Defreyn.

A LA FEDERATION DU SUD-OUEST

La Fédération du Sud-Ouest qui groupe, on le sait, les associations d'originaires du Quercy, de la Garonne et des Pyrénées, et où jouent un rôle important plusieurs de nos compatriotes landais ou amis des Landes, vient de décider, à l'unanimité, d'appuyer le vœu du dernier Congrès de l'Union landaise des Syndicats d'initiative tendant à appeler l'attention des pouvoirs publics sur la situation du lac d'Hossegor et du port de Capbreton.

Le flot marin détruit lentement les berges du canal et du lac, menace ses profondeurs tandis que la passe du port s'obstrue sous l'action des sables.

Les maires des communes voisines ont décidé, de leur côté, d'appuyer le vœu ; on espère que l'Etat, sollicité de tant de côtés à la fois, prendra les décisions que les circonstances commandent, dans l'intérêt même du Tourisme landais.

Tous les sites landais sont solidaires les uns des autres ; ceux qui ont la charge de les défendre et de les protéger en ont le très net sentiment. Ils viennent de le prouver en émettant un vœu dont chacun soulignera de lui-même l'importance, sans que nous ayons à insister. Notre département est doté d'un admirable ensemble de paysages ; quelques uns sont uniques en France, nos lacs : c'est notre devoir à tous de prendre leur défense contre la fureur des éléments, en nous rendant bien compte que les collectivités locales sont impuissantes, techniquement et financièrement, à prendre les mesures convenables.

LISEZ « LES LANDES » JOURNAL DE LA VIE LANDAISE

★

Chronique régionale



AIRE-SUR-ADOUR

Amicale des anciens élèves de l'école professionnelle. — Une amicale des anciens élèves de l'Ecole professionnelle est en voie de formation. De nombreuses adhésions sont déjà parvenues. Aavant de provoquer une réunion générale pour la nomination du bureau et l'élaboration des statuts un nouvel appel est adressé aux retardataires. Les adhésions sont reçues par MM. Minvielle, professeur à Aire-sur-l'Adour, pour d'Ecole primaire supérieure, Barsacq, maire de Labrit, pour l'Ecole pratique, et Fraisse, directeur, pour les deux écoles.

AZUR

Nécrologie. — Nous avons appris avec un très vif regret la mort de M. Eugène Bénévent, inspecteur principal des eaux et forêts en retraite, dont les obsèques ont eu lieu lundi dernier en présence d'une foule nombreuse et profondément émue.

M. Eugène Bénévent avait séjourné longtemps à Soustons où il occupa successivement, les fonctions de garde général et d'inspecteur adjoint. Il avait été ensuite promu à Argelès puis, à Dax.

Au terme de se carrière, il s'était retiré à Azur, où est enterré son fils unique.

Une délégation de l'Ecole forestière de Nancy, en mission dans les Landes, est venue rendre, sur sa tombe, un dernier hommage au regretté défunt.

BASCONS

Nécrologie. — Les obsèques de l'abbé Douat, curé de Bascons, ont été célébrées mercredi. Elles ont été une imposante manifestation de sympathie.

BISCARROSSE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est occupé au cours de sa dernière réunion du lotissement Biscarrosse-Plage.

Après avoir examiné le projet préparé par M. Volny Martin, le plan de situation, le plan d'aménagement, le programme d'aménagement, le cahier des charges, l'avis de la commission sanitaire de Mont-de-Marsan, dans saséance du 28 avril 1933, le Conseil a donné un avis favorable au projet.

Le Conseil a décidé de payer, à tous les ouvriers résiniers du domaine communal, 0 fr. 15 par litre de résine récoltée par eux pendant la campagne de 1932.

Il a décidé de faire payer des droits de plaçage pour les forains.

Il a désigné M. Déprunaux, architecte départemental, pour la surveillance de l'installation du chauffage central à l'hôpital.

Il a décidé d'augmenter le traitement du receveur municipal de 1/10 et de lui supprimer l'indemnité pour charges de famille. Il a d'autre part décidé de supprimer l'indemnité pour charges de famille à tous les employés communaux et de la remplacer par une indemnité de vie chère.

Pour la décence de la Plage. — Le maire de Biscarrosse a pris l'arrêté suivant :

« Article premier. — Les baigneurs se tenant sur la plage et à ses abords devront être revêtus au minimum : les hommes, d'un caleçon de bain, les femmes, d'un costume de bain couvrant le haut des jambes, le bassin et la poitrine. Aucune partie de ces costumes ne devra être enlevée, même momentanément sous prétexte de bain de soleil ou pour tout autre motif.

« Art. 2. — Il est interdit de circuler dans les agglomérations de la commune en caleçon de bain ; les baigneurs devront être revêtus par dessus leur tenue de bain, pour le moins d'un peignoir ou d'un pyjama.

« Art. 3. — Aucun campement ne pourra être établi en forêt sans autorisation du maire ; des feux ne pourront être allumés en forêt que par temps calme et sur une aire dépouillée de toute matière inflammable susceptible de propager le feu. Les feux ne pourront être allumés sur les dunes que par temps calme ou par vent soufflant de terre. Les campeurs devront laisser l'emplacement où ils ont séjourné en parfait état de propreté.

« Art. 4. — La gendarmerie et les gardes-champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté. »

Propagande balnéaire. — La plage de Biscarrosse prend les mesures nécessaires en vue d'assurer son développement et sa prospérité. Elle publie dans la revue « Les Stations françaises » une note dans laquelle elle recommande son « admirable plage de sable fin, la plus remarquable de toute la Côte d'Argent par son étendue et par ses pentes légère. » C'est ajoute-t-elle, « La plage idéale pour familles de condition moyenne ». Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

BRETAGNE

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Raymond Gaujous qui fut longtemps instituteur et secrétaire de mairie.

BROCAS-LES-FORGES

L'adduction d'eau potable. — Les travaux d'adduction d'eau potable sont commencés.

La première tranche de ces travaux comprend le captage de la source de Pédestrac, située sur les vallonnements qui, au sud, dominent le village et la vallée de l'Estrigon et du ruisseau le Barbe.

Les travaux qui sont très activement poursuivis ont permis d'augmenter considérablement le débit de cette source.

CAPBRETON

Mariage. — Le mariage de Mlle Gisèle Sourgen, la fille du célèbre peintre landais J.-R. Sourgen avec M. J. Antonio Diaz y Burgo a été célébré mardi en présence d'une foule nombreuse d'amis qui ont tenu à venir apporter à la jeune artiste le témoignage de leur vive sympathie. Mlle Sourgen, élève de la classe de piano de l'Ecole nationale de Musique de Bayonne que dirige M. Ermend Bonnal, a obtenu, on le sait, il y a quelques années, un premier prix dans des circonstances particulièrement émouvantes.

Nous prions le jeune ménage de recevoir nos vœux les plus affectueux.

CASTETS-DES-LANDES

Sont histoire (Suite)

Les documents que nous avons sont : l'« Itinerarium provinciarum » publié sous les ordres d'Antonin le Pieux au commencement du IIe siècle, et les données de plusieurs géographes anciens qui toutes sont venues se fondre et se condenser dans la carte dressée par les Benedictins auteurs du « Gallia Christiana ». En ajoutant à ces éléments leurs observations particulières et les conséquences qu'ils ont pu tirer de la situation des Camps antiques, de l'existence sur quelques points de pierres ayant servi de bornes, et enfin de l'appellation de certaines localités, rappelant de près ou de loin celles de l'itinéraire d'Antonin, plusieurs auteurs ont indiqué des tracés divers ; chacun a fait le sien ; aussi croyons-nous pouvoir nous permettre d'essayer d'en indiquer un de plus.

Notre indication est fondée, en partie du moins, sur des découvertes récentes, et elle aura au moins cette utilité qu'elle pourra provoquer des recherches nouvelles, qui viendront, nous l'espérons, jeter un jour complet sur une question que l'on peut considérer comme très importante. Elle a de plus le mérite d'être à peu près conforme à la carte des Bénédictins, rééditée avec quelques corrections, par M. François St-Maur, à l'appui de son mémoire.

En sortant de la cité Tarbellienne, les deux voies se confondaient et traversaient l'Adour, en face du château, sur un pont dont les fondations ont été démolies, il y a quelques années seulement. Elle se dirigeaient ensuite vers l'emplacement où se trouve aujourd'hui la gare de marchandises en passant par le chemin de « Coupe-Gorge » et la bifurcation se produisait sur le plateau cultivé entre la maison Deslous et la métairie qui a porté de tout temps le nom de « La crouzade » (carrefour, croisement de chemin). Là les deux routes formaient en se séparant un angle de 45° environ.

L'embranchement de droite était la continuation de la « Via ab Asturica » ; celui de gauche était celui désigné dans l'itinéraire comme allant « Ab Aquis Augustis ad Burgibalam ».

(à suivre) Louis Dufourcet

DAX

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni le 24 mai sous la présidence du maire, M. Eugène Milliès-Lacroix, sénateur maire.

Après avoir donné son préavis sur les alignements de diverses rúes, et rendu hommage à M. Guichard, receveur des finances, il a voté divers crédits :

2.300 francs pour le déplacement de la statue de Borda ; 11.020 francs pour l'éclairage de la place Thiers et 1.000 francs à titre de subvention et d'encouragement à la Société des artistes landais, présidée par Mlle Suzanne Labatut.

Le Siège épiscopal. — On télégraphie de la Cité du Vatican, le 22 mai, qu'en considération du fait que l'Evêque d'Aire réside depuis plusieurs années à Dax, le Saint-Siège aurait décidé de fixer dans cette dernière ville le siège épiscopal, tout en conservant au diocèse le titre d'Aire, ajouté au nouveau titre de Dax.

Société de Borda. — Ont été admis comme membres nouveaux dans les dernières séances : Mme de Laborde d'Arbrun, à Montfort ; Mme Dubois, à Dax ; M. G. de Borda, à Bonnegarde ; Mme Albert Dubroca, à Dax ; MM. A. Lamaison, à Dax ; Pierre Lamaison, à Bayonne ; E. Prigent, à Mont-de-Marsan ; Xavier del Valle, à Paris ; Marcel Merle, à Bénesse-Marcouve ; F. Secourieux, à Bayonne ; Dufourg, à Dax.

Eaux et forêts. — M. Arthur Godard commis des eaux et forêts dans les bureaux de l'inspection de Dôle (Jura), est appelé, sur sa demande et en la même qualité, dans les bureaux de l'inspection de Dax, en remplacement de M. Demazoin, qui a reçu une autre destination.

Ligue maritime et coloniale. — La Ligue Maritime Coloniale a offert à l'Atrium, un gala à ses membres, aux élèves et à la population dacquoise.

Ce gala comportait une causerie sur la France maritime et coloniale et la projection de deux films très intéressants.

La causerie a été faite par M. Migignac.

Nécrologie. — Nous avons appris avec un très vif regret la mort prématurée de M. J.-B. Lussan, le négociant bien connu de notre ville, enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 58 ans.

M. Lussan laissera dans notre cité d'unanimes et profonds regrets.

Au cimetière MM. Biran, au nom du personnel de la maison ; F. Puyau, au nom de la Société de tir et E. Dadu, représentant l'Amicale du 142e, ont foit en termes émus, l'éloge du regretté défun.

Etat civil. — Naissances : Monique Marie Divignac ; Bernadette Jeanne Tastet ; Bernard Braun ; Marie-Thérèze Simonne Bouygues ; Marie-Thérèze Duverger.

Mariages : Joseph-Jean-Baptiste Mora et Lucie Fabas ; Pascal Fernand Salvat et Irène Gayan ; Louis-Georges Roulland et Amélie-Irène Degert ; Pascal Lassègue et Madeleine Marie Jeannine Claverie ; Julien-Antaine Peyruquéou et Jeanne Degert.

Décès : Maria-Noëlle Perrin, 74 ans ; Marie-Anne Labagnère, 51 ans.

ESTAMPON

La foudre tombe sur le clocher. — Mercredi au cours de l'orage, la foudre est tombée sur le clocher de l'église paroissiale.

La croix qui surplombe l'église a été arrachée et plusieurs blocs de pierre ont causé de multiples dégâts a la toiture de l'église.

Le carillonneur, M. Mandille, qui sonnait les cloches à ce moment-là, fut projeté violemment sur le sol. Le coup de tonnerre a été également ressenti à l'école, où l'installation électrique fut endommagés, ainsi qu'au château de Mme Mouchet, où un métayer, M. Carpe, fut lui aussi projeté sur le sol.

GABARRET

La soirée des « Primevères ». — La soirée donnée par les « Primevères » a obtenu un immense succès. Le programme était particulièrement chargé. L'orchestre de douze musiciens a fait entendre de fort beaux morceaux. Après quoi on a applaudi les chansonnettes de M. Daniel Cantal. M. Jean Piguemal a chanté magistralement un air d'« Hérodiade » et « Les Hiboux ». René Gaujous, Depay et Mlle Mesplet ont également contribué au beau succès de cette représentation qui s'est terminée par deux pièces, « Le Médecin de Campagne », de Henry Bordeaux, et « L'anglais tel qu'on le parle » de Tristan Bernard.

On gardera un magnifique souvenir de cette belle soirée..

HABAS

Cambriolage. — Des cambrioleurs se sont introduits dans le bureau de poste. Ils ont dérobé 21 fr. 50.

HAGETMAU

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni lundi sous la présidence du docteur Castéra, premier adjoint.

Les actes de perception de l'octroi arrivent à expiration le 31 décembre 1933. Le Conseil décide de demander une prorogation de cinq ans, avec les tarifs actuels.

Lecture est donnée du décompte présenté par l'Hydro-Electrique et du métré contradictoire établi en présence du Génie rural, tant pour les lignes électriques que pour les branchements, lesquels ont été pris et exécutés à la charge de la Commune.

Il résulte de cet examen que les travaux de construction du réseau rural s'élèvent à la somme de 743.595 fr. ; celui des branchements est de 67.957 fr. 50. Il reste encore quelques habitations à électrifier.

Le Conseil prend les décisions utiles pour que satisfaction soit donnée à tous les habitants de la campagne.

HERM

Doctorat en médecine. — Nous apprenons avec plaisir le brillant succès remporté par notre compatriote M. Joseph Lacoste, devant la Faculté de Bordeaux.

Sa thèse sur « Le rôle médicinal du gui au cours des âges » lui a valu les félicitations du jury et la mention « très bien ».

HOSSEGOR

Nos hôtes. — M. de Fleuriau, ancien ambassadeur de France à Londres, vient d'arriver à Hossegor, où il résidera quelques jours.

L'Aéroport d'Hossegor. — Notre distingué collaborateur et ami M. Henri Farbos, président de l'Aéro-Club des Landes, qui est comme l'on sait, un des pionniers de la navigation aérienne, consulté sur le projet de la création d'un aéroport à Hossegor en a vivement approuvé les donnés générales. On annonce que des conversations ont eu lieu à ce sujet ces jour-ci entre la Société des Bains de mer et Hôtels d'Hossegor, et l'Aéro-Club des Landes.

Le terrain serait établi au nord-ouest du lac d'Hossegor et comporterait 3 pistes en triangle de 100 mètres de largeur, et 800. 500 et 400 mètres de longueur. Tout le terrain affecterait 42.000 mètres carrés. Le prix de cession du terrain, le débroussaillement, le réglage, les terrassements, la construction de l'aérogare, des hangars, des bâtiments annexes, la clôture, la signalisation, se chiffreraient par une dépense de 500.000 francs.

(Suite en 4me page)

L'ŒUVRE DE J.-B. GRATELOUP

Bulletin de Souscription

Le soussigné .... déclare souscrire à un exemplaire

sur (1) (beau papier .... à 35 fr.
(papier de grand luxe avec double tirage des planches .... à 100 fr.

de l'Œuvre de J.-B. Grateloup que préparent les Etablissements Madim.

Signature

et adresse ....

....

(1) Biffer la mention inutilisée.

Détacher le présent bulletin de souscription et l'envoyer signé à M. Mathias Morhardt, rédacteur en chef du journal « Les Landes », chalet Yayi, avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Nous avons à vendre :

Propriétés d'Agrément :

A 12 KMS DE DAX, petite villa six pièces, neuve, jardin, dépendances. On vendrait à *n'importe quel prix* pour raisons de famille.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, belle villa neuve 8 pièces, garage, dépendances et petite maison de locataires, puits et source, jardin de 4.200 m2, libre dans les trois mois, Prix raisonnable.

A 15 KMS DE DAX, dans chef-lieu de canton, belle habitation état de neuf, très confortable, 8 pièces, jardin, garage. Prix intéressant.

A HOSSEGOR (Landes) plusieurs belles villas avec jardin, garage. Prix raisonnables.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, par lots, terrains à bâtir, en bordure de route, (tous fournisseurs) toutes contenances depuis 5 Frs. le mètre carré.

A SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (Landes), bordure de route et proximité du bourg. Plusieurs beaux lots de terrain à bâtir. Depuis 5 fr. le mètre carré.

Immeubles de rapport.

A ANGRESSE (Landes) 4 kms. d'HOSSEGOR, beau Domaine composé de six métairies et d'une contenance de *85 hectares* environ, d'un *seul tenant*. Bâtiments et terres en parfait état, pins d'avenir. Rapport très intéressant. Magnifique cheptel vif. Redevances importantes.

Cette propriété est à vendre en bloc ou par lots. Elle constitue pour ses acquéreurs éventuels un placement rémunérateur et de tout repos. Affaire à saisir de suite.

A DAX, Bel immeuble en parfait état, bien placé sur boulevard. *Au Rez-de-Chaussée* (sur cave) : salon, petit salon, salle à manger, cuisine, souillarde, cour, W. C. — *Au 1er Etage* : une grande chambre sur le devant et deux autres plus petites sur la cour W.-C. - *Au 2me Etage* : deux grandes pièces Grenier, Eau, gaz, électricité, *libre à la vente*. Conviendrait pour usage commercial.

A DAX, superbe immeuble entièrement neuf situé en plein centre et composé de : *Rez-de-Chaussée* : salon, salle à manger cuisine, affice, W.-C. *1er Etage* : salon, salle à manger ; chambre avec salle de bains, cuisine, W.-C. *2me Etage* : 5 pièces (même disposition que le 1er Etage). *3me Etage* : 5 chambre de bonnes et deux petits greniers. Vastes caves avec puits, lavoir, etc... Eau, gaz, électricité, *chauffage central*. Facilités de location par étage. Libre à la vente. Prix intéressant.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, immeuble de rapport, bien placé, avec vaste décharge et dépendances. Pourrait se louer pour commerce.

A SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, bel immeuble de rapport en bon état, situé en plein bourg, libre en Mars 1934, loyer intéressant. Prix raisonnable, facilités.

DANS REGIONS DIVERSES DES LANDES, plusieurs métairies de rapport, toutes contenances et tous prix. Nous consulter.

A MONT-DE-MARSAN, Immeuble de rapport situé dans rue commerçante et comportant magasin et 7 pièces, loyer intéressant pour le prix de vente qui serait très réduit.

« Pour tous renseignements et pour traiter écrire ou s'adresser : A. DE CAUPENNE, 17, Rue Chanzy, DAX, Téléphone 4.08.

Chronique régionale

(Suite)

« Le rôle de l'Aéro-Club, a déclaré M. Henri Farbos, au correspondant de la « Gazette de Bayonne », est de patronner les initiatives et de prêter sa compétence à l'étude et à la réalisation des installations des terrains d'aviation. Mais il ne peut aller plus loin.

« C'est aux collectivité auxquelles les aérogares peuvent profiter économiquement, qu'il appartient de rechercher les moyens financiers d'aboutir.

« C'est le cas d'Hossegor. Tous les groupements qui auraient intérêt à avoir un terrain d'atterrissage dans la station, devraient s'unir en vue d'une action immédiate. Pour ne parler que de la commune, elle pourrait, par un emprunt bien gagé et remboursable en longues annuités, y subvenir dans une large mesure. Mais il n'y a pas que la commune.

M. Henri Farbos, attire notre attention sur le problème qui se poserait d'une façon inéluctable dans un proche avenir :

« Vous serez, un jour qui n'est pas loin, concurrencés puissamment par les stations qui auront tout fait pour leur clientèle de l'air, pour sa prospérité en général, et qui vous auront devancés dans la voie du progrès et de la rationalisation. Le tourisme aérien se développe rapidement. Un terrain d'aviation fait partie d'un outillage d'attraction pour des centres de tourisme et de climatisme. La voie aérienne de l'Est européen jalonnée dans une partie du parcours par Toulouse, sera délaissée de plus en plus en raison de son instabilité. Les aéroports des Landes sont appelés à assurer des conditions météorologiques de sécurité bien plus grandes. »

Eclairage électrique. — On annonce que la Société des hôtels et bains de mer d'Hossegor s'est désistée en ce qui concerne la distribution de l'éclairage électrique, des droits qu'elle avait en vertu du traité existant et qui la liait avec la commune. Ce désistement s'opère en faveur de cette dernière.

Mariage. — On a célébré hier à l'église de Soorts-Hossegor le mariage de M. E. Carasset, le frère de Mme D. Chabas, avec Mlle Jeanne Ahetz. Nous adressons nos vœux les plus cordiaux aux deux jeunes époux.

LENCOUACQ

Mariage. — On annonce le prochain mariage de notre instituteur primaire, M. Charles Flamant, avec Mlle Charlotte Lartigue.

LESPERON

Médaille militaire. — M. Ernest Lalanne vient de recevoir la médaille militaire.

MEZOS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni en commission générale afin de régler en présence des résiniers communaux, les conditions de transport des gemmes communales à la Coopérative agricole et forestière de Mimizan.

Après un exposé du maire, sur les raisons qui ont amené le Conseil municipal à donner l'adhésion de la commune de Mézos à la Coopérative agricole et forestière de Mimizan, il a été décidé, d'un commun accord que le transport des gemmes communales à la dite Coopérative serait assuré par les résiniers communaux, moyennant le prix de 6 francs par barrique de 340 litres.

Ouverture de la nouvelle route de Castéja. — La route de Castéja présentait une succession de courbes qui rendaient difficile la circulation. Il n'y avait en effet pas moins de dix courbes sur une longueur de 900 mètres. L'accès du pont de Mérille était très dangereux ; quelques accidents s'y produisirent.

Grâce à l'intervention de M. Caliot, conseiller général, ce tracé a été rectifié par l'ingénieur du service vicinal, M. Lucbert. Un alignement droit de 496 m. 30, raccordé par deux courbes anciennes se substitue aux dix courbes anciennes. On obtient ainsi un raccourci de 323 mètres et on supprime de façon absolue les risques antérieurs.

Depuis le 14 mai, la nouvelle chaussée, protégée par un revêtement bitumeux est livrée au public.

MIMIZAN

Médaille militaire. — M. Pierre Barataud, propriétaire à La Plage, vient de se voir attribuer, la Médaille militaire.

MONT-DE-MARSAN

Les Pupilles de la Nation. — Le Préfet des Landes vient de prendre un arrêté aux termes duquel l'office départemental des Pupilles de la Nation est constitué comme suit pour une période de trois années :

Président : Le Préfet des Landes.

Membre de droit : MM. l'Inspecteur d'Académie, ou un inspecteur primaire désigné par lui ; le Directeur départemental des Services agricoles, l'inspecteur du travail, Caliot, inspecteur départemental de l'enseignement technique.

Représentants du Conseil général : MM. Larrède, conseiller général à St-Sever ; Roumégous, conseiller général à Pissos ; le docteur Lesca, conseiller général à Ondres ; Dupaya, conseiller général à Montfort.

Représentants des instituteurs et institutrices : M. Barouillet, instituteur à Lit-et-Mixe ; Mme Baché, institutrice à Aire-sur-l'Adour.

Représentants de l'enseignement professionnel, industriel, agricole et commercial : M. Pouységur, directeur d'école à Mont-de-Marsan ; Mme Neurisse, directrice d'école à Mont-de-Marsan.

Représentant de la Chambre de commerce : M. Lapelle-Lateulère, vice-président de la Chambre de commerce, à Mont-de-Marsan.

Représentants de la Chambre départementale d'agriculture : MM. Coyola, vice-président à Herm ; Coudanne, vice-président à Amou ; Roumégous, propriétaire à Arjuzanx.

Représentants des Chambres syndicales ouvrières : MM. Ricard, imprimeur, à Mont-de-Marsan ; Maurice Vincent, imprimeur, à Mont-de-Marsan ; Mme Picot, employée à l'Union Coopérative du Sud-Ouest.

Représentants des Associations et Syndicats agricoles : Mme Destieux, rue Victor-Hugo, à Mont-de-Marsan ; MM. Camille Brettes, rue Armand-Dulamon, à Mont-de-Marsan ; le général Daydrein, à Mont-de-Marsan.

Représentants des établissements de bienfaisance privée : M. Jardon, avocat à Mont-de-Marsan ; Mme Lapelle-Lateulère, boulevard de Candau, à Mont-de-Marsan.

Représentants des Associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre : Mlle Roig, directrice de l'école normale à Mont-de-Marsan ; Mlle Magnus, directrice du collège de jeunes filles à Dax ; Mme Laulhé, institutrice à Mont-de-Marsan ; M. Lamoureux, inspecteur primaire à Dax ; M. Grenade, inspecteur primaire à Mont-de-Marsan ; M. Currolis, inspecteur primaire à Mont-de-Marsan ; M. Biraud, secrétaire de l'Inspection académique à Mont-de-Marsan ; M. Ducasse, instituteur en retraite à Mont-de-Marsan.

Représentants des délégués cantonaux de l'enseignement primaire : MM. Barrère, conseiller général à Gabarret ; le docteur Malet, à Morcenx ; le docteur Cola, à Mont-de-Marsan.

Représentants de Sociétés de secours mutuels : MM. Edmond Miremont, instituteur à Mont-de-Marsan ; Jean Sourdois, notaire à Mont-de-Marsan ; Mme Bonneau, propriétaire à Mont-de-Marsan.

Représentants des Associations de mutilés, réformés, veuves de guerre et ascendants de combattants morts pour la France : MM. Daudigeos, président de l'Association des mutilés à Mont-de-Marsan ; Larrieu, président de la Mutuelle de l'Association des mutilés à Mont-de-Marsan ; Dominique Laporte, professeur au petit séminaire à Aire ; de Monredon, président de l'Association des mutilés à Dax ; Saint-Martin, réformé de guerre à Tartas ; Mmes Dupouy, veuve de guerre, à Mont-de-Marsan ; Banos, veuve de guerre, à Mont-de-Marsan ; Thévenin, veuve de guerre, à Mont-de-Marsan.

Le général Delpy. — Le général Delpy, récemment nommé au commandement de la 2e brigade coloniale, a pris officiellement possession de son nouveau poste lundi dernier. On sait qu'il est apparenté à une famille saint-severine.

Il a été présenté aux troupes de la garnison, à la caserne Bosquet, par le colonel Messegué. Il y a eu mercredi sur la place Francis-Planté, une prise d'armes en son honneur.

Etat civil. — Naissances : Jack Dehez ; Michel Bouneau ; Claudine Grue Gabrielle Naury ; Pierrette Cabbannes ; Geneviève ; Jean Labouyrie.

Mariages : René Claidière et Aurélie Claverie ; Edouard Gaudy et Jeanne Dubois ; Elie Renaud et Marie-Thérèse Bertrand du Chazaud ; Charles Despujoulets et Louise Duthil.

Décès : Adélaïde Lobit, 48 ans ; Jean Bonnemaison, 53 ans ; Yves Coutreau, 9 mois ; Jean Lestage, 80 ans ; Marcel Betheder, 53 ans.

ORTHEVIELLE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal a décidé d'adresser au président du Conseil de préfecture interdépartemental de Pau, une demande de référé administratif en vue d'obtenir la nomination de un ou trois experts, qui auraient pour mission :

De constater l'état actuel de la rive droite du Gave en aval du pont de chemin de fer et notamment de constater l'état de l'ouvrage à usage du pont sous le chemin de terre n. 8 :

De rechercher, en s'entourant de tous renseignements utiles, à charge d'en indiquer la provenance, quel était à l'origine et encore il y a une vingtaine d'années l'état des lieux ;

De dire si le pont qui passe sous le chemin de terre ne menace pas ruine, et s'il n'est pas dangereux de l'utiliser ;

De rechercher les causes du ravinement des berges et spécialement des assises de l'ouvrage ;

D'indiquer quelles mesures doivent être prises d'urgence pour rétablir les lieux dans leur situation primitive ou tout au moins pour pallier, dans la mesure du possible, aux dommages résultant de l'existence du pont du chemin de fer.

Le Conseil estime, en effet, que ce pont a profondément modifié le régime des eaux de cette rivière ; que notamment les eaux coupées par la pile est du pont forment un remous puissant qui non seulement a sapé la rive droite de la rivière en aval du pont, causant ainsi un dommage très important aux propriétés privées, mais encore a sapé les assises d'un ouvrage en maçonnerie à destination d'écluse et de pont, permettant l'utilisation du chemin rural n. 8 de la commune d'Orthevielle.

PEY

Le pont sur l'Adour. — Les travaux du pont sur l'Adour sont fort avancés. Les deux arcs sont terminés, ainsi que toutes les piles.

Inspection des archives. — Le 13 mai dernier l'Inspecteur des archives a procédé à l'inspection des archives de la commune de Pey.

D'un rapport qui s'en est suivi il résulte que ces archives ont été trouvées « complètes, en parfait état d'ordre et de classement ».

PISSOS

Médaille militaire. — La médaille militaire a été décernée à M. Alban Martin.

SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX

La Maïade. — A l'occasion de la maïade, on a donné la représentation d'une pastorale dont une honorable famille de Saint-André possède le manuscrit « Le jugement du mai », qui est datée de 1833. Admirablement exercés, et grimés, les acteurs improvisés se sont révélés de véritables artistes.

Tous les rôles furent remplis avec une sûreté et une aisance que les nombreux auditeurs accourus des Landes et des Basses-Pyrénées ont vivement applaudis.

SAINT-JUSTIN

Le Congrès des Sapeurs pompiers landais. — Le Congrès des sapeurs pompiers landais s'est réuni dimanche. Il était présidé par le commandant Monnier, inspecteur départemental des compagnies de sapeurs-pompiers, à qui M. Pesquidoux, maire de Saint-Justin, a souhaité une cordiale bienvenue.

Le compte rendu moral et le compte rendu financier ont été approuvés ; quelques questions de détail sont réglées et l'assemblée ratifie un exposé du commandant Levannier dans lequel ce dernier précise les conditions exceptionnelles de bon marché dans lesquelles les communes peuvent se procurer un matériel de lutte contre l'incendie moderne et suffisant.

A 13 heures un banquet a réuni les congressistes et leurs invités. Parmi ceux-ci on remarquait MM. Vernet, préfet des Landes ; Pesquidoux, maire de Saint-Justin ; Pierre Deyris et Dubon, députés ; Lourties et Milliès-Lacroix, sénateurs ; Bézos, vice-président du Conseil général ; Levannier, inspecteur départemental etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Levannier, Pesquidoux, Hilaire Laforgue, Cazenave, le Dr Bezos, Dubon, Eugène Milliès-Lacroix, Lourties, Deyris et Camille Vernet.

SANGUINET

La route de Lugos. — La construction de la route de Lugos est imminente. Les travaux seront mis à l'adjudication, le 20 juin prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles de l'hôtel de ville de Mont-de-Marsan.

SOUSTONS

La descente du courant de Soustons. — Les membres du « Canoë-Club des Landes et du Béarn » s'étaient donné rendez-vous dimanche, au « Pavillon Landais » à Soustons, afin de descendre le courant qui relie l'étang à la mer.

La descente s'effectua en deux heures sans incident et permit à tous les canoïstes d'admirer des sites qui sont extrêmement pittoresques.

Vers 17 h. 30, les canoës atteignaient la plage du Vieux-Boucau où une ovation spontanée leur fut faite.

Nécrologie. — On a célébré mardi les obsèquesde M. Castets aîné, décédé dans sa 84e année.

M. Castets aîné fut l'un des fondateurs de la Société de secours mutuels Saint-Paul, et en occupa pendant de nombreuses années la présidence.

Il fut également administrateur de la Caisse d'épargne pour notre succursale de Soustons.

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de 1 an au journal « Les Landes » donts le montant est de 24 francs.

Signature :

Date ____________

Nom : ____________

Adresse : ____________ (très lisible)

Prière de jondre à ce bulleitin d'abonnement un chèque postal au nom des Etablissements Madim, Bordeaux, N° 197.10.

Imprimerie Madim - Bayonne. — Le Gérant : Laurent Cadéac